

# Préjudice sexuel chez les personnes âgées

Atelier destiné à sensibiliser les fournisseurs de soins, ainsi que les personnes âgées aux moyens de reconnaître les signes de préjudice sexuel et d'y réagir de manière appropriée.



## Tables des matières : Atelier n° 8

### 1 Introduction

### 2 Qu'est-ce qu'un préjudice sexuel?

- Définition
- Conséquences affectives

### 3 Signes de préjudice sexuel

- Les signes
- Questionnaire

### 4 Comment apporter son soutien?

- Soutenir d'autres personnes
- Ai-je l'obligation de signaler des actes d'agression ou de harcèlement sexuel?

## Introduction

Les gens ne se rendent pas toujours compte que le préjudice d'ordre sexuel (agression, violence et harcèlement sexuel au sein d'une relation) est un problème qui touche la population des personnes âgées.

Malheureusement, il s'agit d'une réalité qui peut toucher tous les groupes d'âge. Les personnes âgées, les femmes tout particulièrement, continuent d'être vulnérables sur ce plan.

Le préjudice sexuel chez les personnes âgées est un problème sous-estimé. Il est donc important que chacun puisse en reconnaître les signes et savoir où les victimes peuvent obtenir des ressources et du soutien, y compris des soins médicaux et des services de counseling.

## Rappelez-vous

Un préjudice d'ordre sexuel n'a rien à voir avec une relation sexuelle. C'est une simple question de pouvoir, alors qu'une personne exerce un pouvoir et un contrôle sur une autre personne vulnérable.

## Début de la discussion

Amorcez la discussion avec votre groupe en posant les questions suivantes :

**Qu'est-ce qu'un préjudice d'ordre sexuel?**

**Est-ce un problème chez les personnes âgées?**

# Qu'est-ce qu'un préjudice sexuel?

## DISCUSSION

*Selon vous, qu'est-ce qui constitue un préjudice sexuel?*

**Un préjudice sexuel se définit par tout contact sexuel non consentuel. Selon les Nations Unies, la violence à caractère sexuel se définit comme toute forme de violence, physique ou psychologique, infligée par des moyens sexuels ou dans un but sexuel. Cela peut inclure :**

- Tout acte sexuel non désiré, incluant des caresses ou des attouchements
- Tout acte qui suppose l'utilisation de la victime pour la satisfaction sexuelle de l'agresseur
- La nudité forcée et la photographie explicitement sexuelle
- Un rapport sexuel forcé ou un viol
- Un ou des actes sexuels qu'une personne est forcée à accomplir
- Du harcèlement sexuel, de l'exhibitionnisme ou des menaces sexuelles de quelque sorte

### Rappelez-vous

Tout contact sexuel avec une personne incapable de donner son consentement (c.-à-d. une personne atteinte de démence ou d'autres déficiences cognitives, par exemple lorsqu'elle est sous l'influence de médicaments ou d'alcool) est considéré comme une agression sexuelle.

## Qui pourrait agresser ou harceler sexuellement une personne âgée?

- Un époux
- Un membre de sa famille
- Un soignant
- Un autre résident
- Un bénévole
- Un auxiliaire en soins de santé
- Un soignant en milieu communautaire
- Un professionnel de la santé
- Un membre du milieu communautaire
- Un voisin

## Conséquences affectives ou comportementales du préjudice d'ordre sexuel

Outre les éléments physiques du préjudice sexuel, il faut tenir compte des composants affectifs. Les conséquences affectives du préjudice sexuel peuvent souvent donner lieu aux émotions suivantes :

- Peur
- Anxiété
- Dépression/repli
- Colère
- Honte
- Crises de larmes
- Retours en arrière
- Faible estime de soi
- Culpabilité

# Signes de préjudice sexuel chez les personnes âgées

## DISCUSSION

### *Quels sont, à votre avis, les signes de préjudice sexuel?*

Les préjudices sexuels ne sont pas toujours signalés par les victimes pour diverses raisons. Il importe donc que les membres de la famille, les amis ou les fournisseurs de soins puissent reconnaître les signes physiques d'une agression sexuelle. On dispose alors de plus d'information pour apporter un soutien à la victime.

### **Voici quelques signes ou indicateurs d'agression sexuelle :**

- Des ecchymoses autour des seins, à l'intérieur des cuisses ou dans la région génitale
- Une infection ou une maladie des organes génitaux inexplicée
- Des sous-vêtements sales, déchirés ou tachés de sang
- De la difficulté à marcher ou à s'asseoir
- Un saignement anal ou vaginal
- Un sommeil agité
- Un changement inexplicé d'attitude envers le sexe

## Questionnaire : Mythe ou réalité?

	Mythe	Réalité		Mythe	Réalité
Les hommes sont tout aussi sujets que les femmes à être victimes de préjudices sexuels	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Une personne âgée dont les facultés mentales sont affaiblies est incapable de consentir à une relation intime.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les crimes commis à l'égard des personnes âgées sont principalement d'ordre financier.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Les femmes sont généralement les auteurs de préjudices sexuels à l'égard d'autres personnes.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les personnes âgées n'ont pas à craindre les préjudices d'ordre sexuel.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Dans le mariage, votre partenaire a le droit d'avoir une relation sexuelle avec vous, même sans votre consentement.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

**Ce sont tous des mythes. Si certains vous ont paru des réalités, parlons-en.**

**Certaines personnes âgées souffrent encore du traumatisme d'une agression sexuelle dont elles ont été victimes pendant l'enfance.**

Il est important de savoir que ce n'est pas parce qu'une personne a subi un traumatisme, comme un préjudice sexuel, il y a très longtemps qu'elle n'en souffre pas toujours. Beaucoup de personnes âgées subissent encore les effets, de diverses façons, de violence sexuelle subie pendant l'enfance.

# Comment apporter son aide?

## DISCUSSION

*Que répondriez-vous à une personne âgée qui vous avoue avoir subi un préjudice d'ordre sexuel?*

**La première chose à faire est de faire preuve d'empathie. Voici quelques éléments de réponse :**

- Merci de me faire confiance.
- Je suis désolé que cela se soit produit.
- Je vous crois.
- Comment puis-je vous aider maintenant?
- Vous n'êtes pas seul et nous pouvons vous mettre en lien avec des personnes qui pourront vous aider.

Nous conseillons d'encourager la personne à communiquer avec le Réseau ontarien des centres de traitement en cas d'agression sexuelle ou de violence familiale ([www.satcontario.com](http://www.satcontario.com)) ou d'appeler la ligne d'urgence d'un centre d'aide aux victimes d'agression sexuelle aux fins de consultation et de recommandation.

## Ai-je l'obligation de signaler?

- L'agression et le harcèlement sexuels sont des actes criminels.
- Toute personne (visiteur, infirmier, préposé aux services de soutien) qui est témoin d'une agression sexuelle ou qui en soupçonne l'existence dans un foyer de soins de longue durée ou une maison de retraite a **l'obligation de signaler** l'agression au ministère de la Santé et des Soins de longue durée ou à l'Office de réglementation des maisons de retraite.

## Qui appeler si j'ai besoin d'aide?

Pour avoir accès à d'autres ressources et au soutien de professionnels, adressez-vous aux organismes suivants :

**[Ligne d'assistance aux personnes âgées](#)**

1-866-299-1011

**[Office de réglementation des maisons de retraite](#)**

1-855-275-7472

**[Assaulted Women's Help Line](#)**

1-866-863-0511

**[Soutien aux hommes victimes de violence sexuelle](#)**

Le ministère du Procureur général de l'Ontario offre une ligne téléphonique sans frais aux hommes victimes de violence sexuelle, accessible 24 heures sur 24

1-866-887-0015

**[Ligne ACTION des soins de longue durée](#)**

1-866-434-0144

**[Ontario Coalition of Rape Crisis Centres](#)**

**[Talk 4 Healing](#)**

Ligne téléphonique d'aide aux femmes autochtones  
1-855-554-HEAL (4325)